



## Frais de dossier pour une agence de recouvrement

Par **LINADONIA54**, le **10/06/2015** à **17:12**

Bonjour,

En 2014 j ai reçu une facture de l hopital,d un montant de 5 euro.Suite a mon demenagement je n avais pas fais de changement d adresse et j ai oublié de payer.La semaine derniere un agent de recouvrement est venu me reclamer 140 euro alors que je n ai pas reçu de lettre de relance(pas de changement d adresse).Aujourdhui il me menace de mettre le dossier au tribunal.130 EURO de frais c est enorme! Que dois je faire?

Par **aguesseau**, le **10/06/2015** à **18:34**

bjr,

à mon avis, vu le montant de la dette, cela m'étonnerait que la société de recouvrement fasse une procédure au tribunal, c'est du bluff.

soit vous payez la somme demandée,

soit vous négociez une baisse de cette somme,

soit vous les laissez faire une procédure au tribunal.

il faut savoir que ces sociétés de recouvrement n'ont aucun pouvoir de contrainte contre vous.

cdt